

## Référentiels de compétences et d'évaluation

<b>Intitulé de la certification</b>
<b>Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire</b>
<b>Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :</b>
<p><u>Description des activités :</u></p> <p>Les professionnel.les qui pilotent et mènent des actions afin d'organiser et de déployer des opérations de PGProx sur un territoire sont communément appelé.es "Maîtres Composteur.rices" (MC) par abus de langage propre à la filière PGprox, et leurs compétences sont complémentaires et transversales à celles de métiers existants (par exemple, chargé de mission prévention déchets). On peut notamment constater l'utilisation de ce vocable dans les offres d'emploi qui sont largement diffusées par les collectivités, les syndicats de traitement des déchets, ou encore les entreprises privées et les associations du secteur.</p> <p><b>Leur emploi du temps est rythmé par de nombreuses activités :</b> en tant que référent.es stratégiques, techniques et réglementaires, il.elles assurent le pilotage des actions dont il.elles ont la charge, animent le réseau des relais de terrain ("Référent.es de site", "Guides Composteur.rices*", ou encore des agent.es de services techniques ou issu.es de régies de quartier...), qu'il.elles recrutent et font monter en compétences à travers des opérations de sensibilisation ou de formation.</p> <p>Meneur.ses d'équipe, il.elles coordonnent et orchestrent ces acteur.rices pour créer une dynamique locale sur leur territoire.</p> <p><b>Au quotidien, ces professionnel.les évoluent dans différentes typologies de structures :</b> salarié.es d'une collectivité locale à compétence déchets ou d'un syndicat de traitement et collecte, d'une communauté d'agglomération ou d'une commune, d'une entreprise privée, d'une association ou d'une coopérative d'activités (bureau d'études et/ou organismes de formation), et même parfois, en tant qu'entrepreneur.es individuel.les, pour agir sur les problématiques terrain ou pour collaborer avec d'autres acteurs du secteur.</p> <p>* Rappel : Une.e Guide Composteur-riche (GC) est une personne qui dispose des compétences associées à la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire". Comme pour le vocable Maître Composteur.rice, il s'agit d'un abus de langage ancré dans les usages des acteurs de la filière PGprox. On peut trouver une définition plus détaillée de ces termes dans le glossaire fourni en annexe du document présentant les modalités d'organisation des épreuves d'évaluation et procédures de contrôle (Critère 3).</p> <p><u>Public cible :</u></p> <p>Fréquemment, les professionnels accédant à la certification "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire" le font dans une logique de reconversion ou de spécialisation professionnelle, en capitalisant sur leurs expériences et compétences déjà acquises. Aussi, nous pouvons noter des ingénieurs, des titulaires de cursus universitaires (biologie, écologie, économie, sociologie...), mais aussi d'anciens responsables d'équipes,</p>

des chefs de projets, ou des professionnels ayant mené des actions de formation.

Parmi les raisons pour lesquelles ces professionnels accèdent à cette certification, ces témoignages démontrent des besoins de montée en compétences sur la technicité des actions qu'ils doivent mener, une meilleure compréhension des enjeux locaux et réglementaires en matière de biodéchets et de PGprox, le développement de connaissances sur les aspects agronomiques du compost et de la vie du sol, ainsi que l'acquisition d'une meilleure posture pour mener à bien une stratégie globale de coordination d'un ensemble d'acteurs sur un territoire donné.

Au sein des collectivités, les agents suivent la formation Maître Composteur pour acquérir de nouvelles compétences et évoluer à leur poste de travail, voire pour changer de service et venir agrandir les équipes en charge de la gestion des biodéchets.

Les professionnel.les qui mobilisent les compétences de la certification "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire" peuvent exercer les métiers suivants :

- Chargé.e de mission/projets (prévention déchets / compostage / biodéchets / transition écologique et énergétique) ;
- Responsable de la transition écologique ;
- Chef.fe de projet ;
- Responsable de service (transition écologique / déchets / biodéchets / prévention et éducation à l'environnement) ;
- Chef.fe d'équipe d'animateurs ;
- Formateur.rice ;
- Responsable QHSE / RSE ;
- Auto-entrepreneur / Chef.fe d'entreprise ;

Et plus globalement dans des fonctions au sein de postes en lien avec les politiques de la ville, l'urbanisme, les affaires scolaires, les bailleurs sociaux, les organisations professionnelles...

#### Pré-requis :

La formation permettant de se préparer à cette certification est accessible à toute personne maîtrisant les compétences associées à la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" depuis au moins 3 mois. Ce **pré-requis** et ce délai ont pour objectifs de permettre aux candidats d'acquérir l'expérience de terrain nécessaire, et de confirmer leur souhait et/ou leur besoin de s'engager dans un nouveau parcours de formation.

#### Déroulement d'une session d'évaluation :

Le déroulement d'une session d'évaluation est organisé par le cadre de validation pour l'obtention de la certification "Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire".

L'évaluation s'effectue en **deux phases** :

- **l'analyse par le jury du rapport écrit** rendant compte d'un projet conduit par le-la candidat-e. Le jury évalue l'ensemble des compétences du référentiel de compétences en s'appuyant sur une grille d'évaluation du **rapport écrit**
- une **épreuve orale** de 30 minutes entre le-la candidat-e et le jury. Cet entretien se déroule en deux temps : un temps de présentation et un temps de questions-réponses.
  - **La présentation** par le-la candidat-e prend appui sur un diaporama de synthèse du projet qu'il.elle a conduit. Le-la candidat-e justifie et argumente ses choix.
  - **Le jury questionne** ensuite le-la candidat-e sur l'ensemble des compétences du référentiel

nécessitant à ses yeux des précisions. Il évalue aussi les qualités oratoires du candidat en s'appuyant sur une grille d'évaluation de la soutenance orale.

NB : Les modalités détaillées d'évaluation sont explicitées dans le critère 3 de ce dossier.

Composition du jury :

Le jury est composé de **trois personnes représentant des activités** relatives à la prévention et la gestion de proximité des biodéchets (PGProx). Un représentant **d'un OF habilité**, indépendant de l'OF organisant la session d'évaluation, n'ayant pas participé au stage et n'ayant pas de rapport personnel ou professionnel proche avec le candidat. **Deux représentants de la filière** de PGProx. Ces professionnels ne peuvent pas être membres d'un OF signataire de la charte du dispositif de formation PGProx, mais peuvent être adhérents au RCC.

Le jury dispose du *guide des membres du jury* composé des fiches J1 Rôle des membres du jury et J2 Déroulement des évaluations.

**Référentiels**

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités	Critères
<p><b>(Contexte global)</b> C1. Rendre compte à des interlocuteurs variés (collectivités, clients...), des pratiques et des solutions disponibles, dans le but de mettre en place d'un projet de PGprox en s'appuyant sur le contexte réglementaire et les enjeux territoriaux.</p>	<p>Le-la candidat-e fait état, dans son <b>rapport écrit</b> (rendant compte d'un projet qu'il-elle a mené), d'un descriptif du contexte global sur les thématiques de PGprox ainsi que d'une liste d'objectifs opérationnels.</p> <p>Lors de l'<b>épreuve orale</b>, le-la candidat-e expose le contexte global de son projet.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le-la candidat.e lui-elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Maîtrise du vocabulaire technique. <i>Indicateurs : les principales définitions et principaux acronymes liés à la thématique sont connus et expliqués (exemples : gaspillage alimentaire, déchets verts, gestion de proximité, biodéchets, compostage partagé ou autonome en établissement, lombricompostage, toilettes sèches, PLPDMA<sup>1</sup>, PRGPD<sup>2</sup>, etc).</i></p> <p>Énumération des principaux enjeux nationaux et présentation du contexte réglementaire relatifs au projet mené. <i>Indicateurs : les principaux enjeux et lois sont connus et expliqués (exemples : lois TECV et AGECE ; enjeux écologiques, économiques et sociaux, etc)</i></p> <p>Description du contexte technique, économique et social de son territoire en lien avec les problématiques de PGprox . <i>Indicateurs : présentation</i> - des acteurs externes et internes sur lesquels le-la candidat.e peut</p>

<sup>1</sup> Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

<sup>2</sup> Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

		<p><i>s'appuyer tout au long du projet (qualité et rôle),</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>des indicateurs du PLPDMA, Schéma Territorial, PRGPD, etc, si ces documents existent.</i></li> </ul> <p>Description des principaux freins/leviers pour un projet de PGprox.</p> <p><i>Indicateur : production d'un tableau présentant les forces, faiblesses, opportunités, menaces du projet de PGProx</i></p> <p>Présentation orale claire et compréhensible par tous.</p> <p><i>Indicateurs : l'expression orale est compréhensible (fluidité, débit, volume, intonation) et adaptée aux interlocuteurs (explications, vulgarisation, vouvoiement)</i></p>
<p><b>(Contexte local, diagnostic technique)</b></p> <p>C2- Mobiliser des méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets afin d'évaluer quantitativement et qualitativement le gisement d'un territoire donné en utilisant les indicateurs spécifiques relatifs aux différents biodéchets (production, volume, masse...) dans le but d'identifier la solution la plus adaptée au projet.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état, dans son <b>rapport écrit</b>, des données chiffrées issues d'une enquête de terrain.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Recensement exhaustif des catégories de producteurs de biodéchets et des typologies de biodéchets.</p> <p><i>Indicateurs : Présence d'une liste des producteurs et biodéchets concernés par le projet (typologie, nombre, quantité).</i></p> <p>L'évaluation globale du gisement est conforme aux indicateurs connus.</p> <p>Liste et analyse des propositions techniques déjà existantes, de celles possibles, et présentation argumentée de la ou des solutions les plus adaptées à la problématique.</p> <p><i>Indicateurs : Description des solutions techniques déjà existantes, des solutions possibles, et arguments</i></p>
<p><b>(Concertation)</b></p> <p>C3 - Mener une consultation et/ou des entretiens auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération de PGprox dans le but de créer une dynamique collective qui réponde à leurs besoins, en prenant en compte leur diversité, et leurs situations de handicap, le cas échéant.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état, dans son <b>rapport écrit</b>, d'un descriptif des <b>méthodes et des outils</b> utilisés pour réaliser sa concertation et/ou ses entretiens. Il précise comment il a pris en compte la diversité des publics, notamment les publics en situation de handicap.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en</p>	<p>Les documents utilisés et/ou conçus sont clairs et font état de l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du projet.</p> <p><i>Indicateurs : trame de questionnaire (ou autre technique de concertation), canevas d'analyse du questionnaire (ou autre outil), visuels avec plan de présentation, chartes d'adhésion au projet...</i></p> <p>La méthode de consultation et/ou</p>

	<p>complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>d'entretiens (techniques de recueil d'information et d'animation) est adaptée à la diversité des publics, y compris aux personnes en situation de handicap.</p> <p><i>Indicateurs : Justification des outils et méthodes employés pour la consultation.</i></p> <p>Toutes les parties prenantes sont identifiées et consultées lorsque cela est possible. Le cas échéant, le.la candidat.e argumente pour indiquer le frein rencontré ou le choix retenu.</p> <p><i>Indicateur : Répertoire des parties prenantes consultées.</i></p> <p>Les difficultés spécifiques à la PGprox ont bien été prises en compte.</p> <p><i>Indicateur : forces/faiblesses, opportunités/freins, menaces du projet de PGProx</i></p>
<p>(Méthodologie) C4 - Décrire les étapes clés d'une opération de PGprox pour permettre la mise en place d'un projet concret de prévention et de valorisation de proximité de biodéchets</p>	<p>Le.la candidat.e fait état, dans son <b>rapport écrit</b>, d'un <b>descriptif du projet dans toutes ses dimensions</b> : économiques, écologiques, sociales, réglementaires et pédagogiques, et les <b>étapes</b> pour le mettre en œuvre.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Un plan d'action du projet est rédigé. Il présente les différentes étapes de manière chronologique.</p> <p><i>Indicateur : Présence d'un outil de gestion de projet présentant les étapes clés avec, pour chaque étape, le responsable, le calendrier, les moyens à disposition, les coûts et les indicateurs de réussite.</i></p> <p>Les cinq dimensions (économique, écologique, sociale, réglementaire, pédagogique) sont décrites et prises en considération dans la réalisation du projet.</p>
<p>(Mise en œuvre) C5 - Argumenter le choix des solutions techniques et matérielles les plus adaptées aux besoins du projet, en utilisant une grille d'analyse multicritères (comparatif, dimensionnement, coûts, garantie, capacités, fonctionnalités, accessibilité aux personnes en situation de handicap), et assurer les bonnes conditions de leur mise</p>	<p>Le.la candidat.e fait état dans son <b>rapport écrit</b>, d'un descriptif des solutions adaptées au projet, et le contexte de leur mise en œuvre.</p> <p>Lors de l'épreuve orale, le.la candidat.e expose et justifie les solutions techniques et matérielles choisies.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le.la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le</p>	<p>L'organisation technique et matérielle envisagée ou mise en place est efficiente.</p> <p><i>Indicateurs : Les actions choisies sont en cohérence avec les résultats du diagnostic, l'objectif visé et les ressources à disposition.</i></p> <p>La grille d'analyse utilisée est pertinente et complète.</p> <p><i>Indicateurs : Un tableau présente les causes du problème identifié lors du diagnostic, l'objectif à atteindre, l'action choisie et les ressources à disposition</i></p>

en œuvre.	jury.	
<p><b>(Suivi)</b> C6 - Collecter des indicateurs de suivi d'un projet et/ou d'évaluation d'une opération de PGprox, pour analyser et restituer les résultats sous forme de bilan, en s'appuyant sur les relais de terrain afin d'obtenir les informations pertinentes en vue de l'amélioration continue du projet.</p>	<p>Le-la candidat-e fait état dans son <b>rapport écrit</b>, d'un descriptif des <b>outils de suivi</b> mis en place et des <b>préconisations</b> pour des adaptations éventuelles.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le-la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Les indicateurs et les actions réalisées sont en conformité avec la réglementation en vigueur et cohérents avec le projet mené. <i>Indicateurs : Les indicateurs de suivi (mesures quantitatives ou qualitatives) et les actions choisies sont présentés et commentés.</i></p> <p>La qualité des analyses proposées permet l'amélioration continue du projet. <i>Indicateurs : pistes/propositions d'amélioration.</i></p>
<p><b>(Dynamique du projet)</b> C7- Identifier, mobiliser et accompagner dans l'évolution de leurs compétences des relais de terrain bénévoles et salariés (Guides Composteur-rices, référent-es de site, agent-es des espaces verts et de restauration...) pour mettre en place les conditions adéquates au fonctionnement du projet et répondre aux cadres réglementaires, en s'appuyant sur la complémentarité des rôles et fonctions de chacun tout en prenant en compte leur diversité, et leur situation de handicap, le cas échéant.</p>	<p>Le-la candidat-e fait état dans son <b>rapport écrit</b>, d'un descriptif des relais de terrain identifiés, de leurs besoins en compétences, de la répartition effective des rôles et des liens entre eux. Il-elle propose une stratégie pour leur mobilisation et des préconisations pour l'évolution de leurs compétences (formations, ateliers pratiques, visites...).</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le-la candidat.e lui.elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Les relais de terrain sont bien identifiés, leurs rôles et leurs interactions sont précisés. <i>Indicateurs : Présentation des relais de terrain, de leurs caractéristiques et compétences pour la mise en œuvre du projet.</i></p> <p>Les outils utilisés permettent une analyse de la situation et une circulation fluide de l'information. <i>Indicateurs : registre de suivi (date, type de relevé, volume, responsable du relevé...), logiciel de suivi...</i></p> <p>La stratégie de mobilisation proposée est cohérente avec les caractéristiques des relais de terrain, facile à mettre en place et prend en compte la diversité des publics, y compris les publics en situation de handicap. <i>Indicateurs : Description de la méthode de mobilisation, et arguments relatifs au choix de la méthode en fonction du public ciblé et de ses spécificités.</i></p> <p>Les préconisations concernant la montée en compétence des relais de terrain sont pertinentes. <i>Indicateurs : tableau des relais et de leurs caractéristiques, agrémenté de pistes d'évolution préconisées associées aux objectifs d'évolution fixées..</i></p>

<p>(Pérennisation et autonomisation) C8 - Animer un groupe d'acteurs (citoyens, élus, structures professionnelles et collectivités, financeurs, producteur de matériel...) de la PGprox et/ou des réseaux de relais de terrain (Guides Composteur-rices, référent-es de site, agent-es des espaces verts et de restauration...) dans le but de pérenniser et d'autonomiser une dynamique collective.</p>	<p>Le·la candidat·e fait état dans son <b>rapport écrit</b>, d'une <b>série d'actions</b>, de <b>conditions</b> et d'<b>attitudes favorables</b> à l'implication des acteurs sur la durée dans une dynamique de réseau.</p> <p>Les éléments dont la maîtrise n'a pu être mise en lumière par l'épreuve écrite sont, lors de l'épreuve orale, apportés spontanément en complément par le·la candidat·e lui·elle-même, ou questionnés par le jury.</p>	<p>Des acteurs et/ou des réseaux en rapport avec le projet sont mobilisés. Les liens existants et possibles entre le projet, ces acteurs et les ressources du territoire (site vitrine, espace pédagogique...) sont décrits. <i>Indicateur : Recensement des individus ou réseaux de professionnels en lien avec le projet, institutionnels, du secteur privé ou public, élus, bénévoles.</i></p> <p>Des actions d'animation sont proposées et décrites de façon claire et cohérente et permettent d'amorcer, voire de pérenniser, une dynamique de groupe. <i>Indicateurs : Actions mises en œuvre ou prévues pour construire et animer ce groupe d'acteurs.</i></p> <p>Les outils d'animations décrits permettent d'agir sur la dynamique de groupe. <i>Indicateurs : argument sur les méthodes d'animation utilisées.</i></p> <p>Lors de l'épreuve orale, le·la candidat·e adopte une posture de facilitateur qui favorise l'échange. <i>Indicateur : ouverture, sourire, écoute.</i></p>
--	--	--